

## Theratechnologies annonce ses résultats financiers du troisième trimestre de 2018

Octobre 4, 2018

MONTRÉAL, 04 oct. 2018 (GLOBE NEWSWIRE) -- Theratechnologies inc. (« Theratechnologies ») (TSX : TH) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 31 août 2018.

### Faits saillants financiers du troisième trimestre de 2018

- Ventes nettes records de 17 714 000 \$ au troisième trimestre, en hausse de 58 % par rapport au trimestre comparable l'an dernier
  - Premier trimestre complet de ventes de Trogarzo<sup>MC</sup>
  - Ventes d' *EGRIFTA*<sup>MD</sup> en hausse de 15 % par rapport au trimestre comparable l'an dernier
- BAIIA positif de 2 735 000 \$ au troisième trimestre de 2018 contre un BAIIA négatif de (2 046 000)\$ pour le même trimestre à l'exercice précédent <sup>1</sup>
- Situation de trésorerie de 66 490 000 \$ au 31 août 2018

« Nos résultats du troisième trimestre parlent d'eux-mêmes. Après seulement un trimestre complet de ventes de Trogarzo<sup>MC</sup>, nous avons enregistré une croissance importante des revenus et un BAIIA positif. Notre entreprise est sur la voie de la croissance. Bien sûr, l'apport de Trogarzo<sup>MC</sup> est primordial et nous continuerons de faire les investissements requis pour générer le meilleur rendement possible », a déclaré M. Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies inc.

« L'éventuel lancement de Trogarzo<sup>MC</sup> en Europe et une décision positive concernant la nouvelle formulation d' *EGRIFTA*<sup>MD</sup> aux États-Unis représentent d'autres occasions importantes pour Theratechnologies », a ajouté M. Tanguay.

### Résultats financiers du troisième trimestre de 2018

Les résultats financiers présentés dans le présent communiqué de presse sont tirés du rapport de gestion et des états financiers consolidés non audités de la Société pour la période de neuf mois close le 31 août 2018, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les International Financial Reporting Standards, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Le rapport de gestion et les états financiers consolidés non audités sont disponibles au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et au [www.theratech.com](http://www.theratech.com). Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés en dollars canadiens et les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans notre rapport de gestion. Aux fins de la présente, *EGRIFTA*<sup>MD</sup> renvoie à la tésamoréline, utilisée pour la réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. Trogarzo<sup>MC</sup> renvoie à l'ibalizumab servant au traitement de patients atteints d'un VIH-1 multi-résistant aux médicaments.

<sup>1</sup> Voir ci-après la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS ».

Les **revenus consolidés** pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2018 ont augmenté de 58 % et de 33 % pour s'établir à 17 714 000 \$ et à 40 258 000 \$, en regard de 11 217 000 \$ et de 30 268 000 \$ pour les mêmes périodes closes le 31 août 2017. La croissance des revenus témoigne de la contribution additionnelle de Trogarzo<sup>MC</sup> ainsi que de la progression soutenue des ventes d' *EGRIFTA*<sup>MD</sup>

Les ventes nettes d' *EGRIFTA*<sup>MD</sup> ont atteint un niveau inégalé. Les revenus tirés des ventes nettes d' *EGRIFTA*<sup>MD</sup> ont atteint 12 850 000 \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2018, comparativement à 11 217 000 \$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 15 %. Calculées en dollars américains, les ventes nettes d' *EGRIFTA*<sup>MD</sup> pour le troisième trimestre de 2018 se sont établies à 9 810 000 \$, contre 8 718 000 \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2017, soit une hausse de 13 %.

Les revenus pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2018 reflètent la hausse des volumes unitaires et les prix plus élevés d' *EGRIFTA* par rapport aux périodes comparables de 2017. Ces gains ont été contrebalancés en partie par des payeurs tiers, qui comprennent maintenant Medicaid et d'autres programmes d'assistance financière. Ces programmes comprennent généralement des rabais, qui ont des conséquences sur le prix de vente net moyen.

Le troisième trimestre de 2018 représente le premier trimestre complet de ventes de Trogarzo<sup>MC</sup>, étant donné que Trogarzo<sup>MC</sup> est commercialisé seulement depuis le 30 avril 2018. Pour le troisième trimestre de 2018, les revenus tirés de Trogarzo<sup>MC</sup> ont totalisé 4 864 000 \$ ou 3 713 000 \$ US.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2018, le **coût des ventes** s'est établi à 6 074 000 \$ et à 11 009 000 \$, contre 2 659 000 \$ et 6 750 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2017. Le coût des produits vendus s'est élevé à 4 355 000 \$ et à 7 589 000 \$, contre 1 333 000 \$ et 3 598 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation du coût des produits vendus s'explique principalement par le lancement de Trogarzo<sup>MC</sup>.

Avant le troisième trimestre de 2018, le coût des ventes comprenait également des redevances à payer aux termes de la convention visant la résiliation de l'entente de collaboration et de licence avec EMD Serono, Inc. (la « convention de résiliation »). Après la clôture de l'émission de billets, ou le placement, le 19 juin 2018, nous avons utilisé une partie du produit net pour effectuer un paiement intégral final de 23 850 000 \$ US à EMD Serono, qui a permis à Theratechnologies de réaliser des économies grâce à la réduction des paiements futurs y compris les redevances qui avaient

auparavant une incidence sur les marges bénéficiaires brutes de la Société. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois close le 31 août 2018, les redevances inscrites à l'égard des ventes d' *EGRIFTA*<sup>MD</sup> ont été de néant et 1 699 000 \$, comparativement à 1 107 000 \$ et à 2 880 000 \$ pour les mêmes périodes en 2017.

Le paiement à l'égard du règlement de paiements futurs de redevances a été comptabilisé à titre d'autre actif dans l'état de la situation financière.

Toutefois, au troisième trimestre de 2018, un amortissement de 1 599 000 \$ a été enregistré relativement à l'actif généré grâce au paiement anticipé des redevances estimées payables au cours des quatre à cinq prochaines années.

Les **frais de R&D** se sont chiffrés à 2 790 000 \$ et à 7 624 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2018, comparativement à 3 088 000 \$ et à 8 762 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2017.

Plusieurs facteurs ont contribué à la réduction des frais de R&D, notamment les frais moindres associés à deux essais cliniques de phase 4, qui ont totalisé 475 000 \$ et 1 243 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2018, en comparaison de 505 000 \$ et de 1 584 000 \$ pour les mêmes périodes de l'exercice 2017. Le 1<sup>er</sup> mai 2018, Theratechnologies a annoncé qu'elle avait été libérée de ses derniers engagements postérieurs à l'approbation de la FDA [il y a lieu de consulter la note 25 e) des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice clos le 30 novembre 2017].

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2018, la réduction des frais de R&D s'explique également par une diminution des initiatives liées aux affaires médicales, puisque l'approbation de Trogarzo<sup>MC</sup> a réorienté les efforts vers les initiatives de commercialisation. Les coûts associés à l'élaboration de la formulation F4 ont également diminué de façon importante. Les frais de R&D comprennent également les activités visant les affaires réglementaires telles que la préparation du dépôt de la demande visant Trogarzo<sup>MC</sup> en Europe, l'assurance de la qualité et les initiatives liées aux affaires médicales se rapportant à Trogarzo<sup>MC</sup> et à *EGRIFTA*<sup>MD</sup>.

Les **frais de vente et de développement des marchés** ont atteint 6 798 000 \$ et 21 142 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2018, contre 7 074 000 \$ et 18 032 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2017.

En comparaison de la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent, les frais de vente et de développement des marchés ont été touchés par des dépenses plus importantes en prévision de la commercialisation de Trogarzo<sup>MC</sup> en Europe ainsi que par les frais liés à la réunion en prévision du lancement qui a été tenue à Montréal pour former nos équipes de vente à la suite de l'approbation de Trogarzo<sup>MC</sup> par la FDA. Les frais de vente et de développement des marchés comprennent aussi les campagnes visant *EGRIFTA*<sup>MD</sup> et Trogarzo<sup>MC</sup> dans les territoires où ils ont été approuvés.

L'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établie pour les droits de commercialisation d' *EGRIFTA*<sup>MD</sup> et de Trogarzo<sup>MC</sup> est aussi inclus dans les frais de vente et de développement des marchés. Nous avons comptabilisé une charge de 638 000 \$ et de 1 646 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2018, comparativement à 486 000 \$ et à 1 494 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les **frais généraux et administratifs** pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2018 ont totalisé 1 945 000 \$ et 5 100 000 \$, comparativement aux montants de 1 293 000 \$ et à 4 225 000 \$ présentés pour les périodes correspondantes de l'exercice 2017. L'augmentation des frais est essentiellement attribuable aux honoraires associés aux initiatives de développement des affaires liées à nos travaux préparatoires en Europe et pour d'autres projets.

Les **produits financiers**, composés de produits d'intérêts, se sont établis à 229 000 \$ et à 429 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2018, comparativement à 95 000 \$ et à 244 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2017. La hausse des produits financiers est attribuable à l'intérêt sur nos liquidités plus élevées par suite de la clôture du placement.

Les **charges financières** se sont élevées à 1 631 000 \$ et à 2 194 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2018, contre 80 000 \$ et 6 997 000 \$ pour les périodes correspondantes de 2017. Les charges financières comprennent les intérêts sur les billets de premier rang non garantis convertibles représentant 866 000 \$ et une perte de 375 000 \$ sur le remboursement de l'obligation à long terme.

Les charges financières ne comprennent plus les pertes liées à la variation de la juste valeur du passif au titre des bons de souscription (6 654 000 \$ pour la période de neuf mois close le 31 août 2017), étant donné que les derniers bons de souscription en circulation ont été exercés au troisième trimestre de 2017.

La charge de désactualisation s'est chiffrée à 352 000 \$ et à 876 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois de 2018, en regard de 288 000 \$ et de 1 090 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2018, le **BAIIA ajusté** s'est établi à 2 735 000 \$ et à (340 000)\$, comparativement à (2 046 000)\$ et à (5 060 000)\$ pour les périodes correspondantes de 2017. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit un **bénéfice net** de 367 000 \$, ou néant par action, pour le troisième trimestre de 2018, et une perte nette de (4 720 000)\$, ou une perte de (0,06)\$ par action, pour la période de neuf mois clos le 31 août 2018, en comparaison d'une perte nette de 2 882 000 \$, ou (0,04)\$ par action, pour le trimestre clos le 31 août 2017, et d'une perte nette de 14 234 000 \$, ou (0,20)\$ par action, pour la période de neuf mois clos le 31 août 2017.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2018, les **entrées (sorties) nettes de trésorerie** liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 1 151 000 \$ et à (4 122 000)\$, en comparaison de (1 975 000)\$ et de 497 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2018, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence défavorable de 817 000 \$ sur les flux de trésorerie. Ces variations comprennent une hausse de 4 969 000 \$ des clients et autres débiteurs découlant d'un accroissement des ventes et une hausse de 4 767 000 \$ des créditeurs et charges à payer.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2018, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence défavorable de 2 030 000 \$ sur les flux de trésorerie, alors qu'elles avaient eu une incidence favorable de 6 359 000 \$ sur les flux de trésorerie pour la période correspondante de 2017. La variation la plus importante en 2018 a consisté en une augmentation de 5 338 000 \$ des clients et autres débiteurs et en une augmentation des stocks de 1 883 000 \$ contrebalancée en partie par une hausse de 5 192 000 \$ des créditeurs et charges à payer.

Le 19 juin 2018, Theratechnologies a conclu une transaction visant un placement de billets (le « placement »), qui a donné lieu à un produit brut de 57 500 000 \$ US, compte tenu de l'exercice intégral de l'option de surallocation.

Les billets constituent des obligations directes, de premier rang et non garanties de Theratechnologies et portent intérêt au taux annuel de 5,75 %, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, à compter du 31 décembre 2018. Les billets sont convertibles en actions ordinaires de la Société. (Voir la note 9 des états financiers intermédiaires).

Theratechnologies a affecté une partie du produit net du placement au financement de paiements totalisant 23 850 000 \$ US exigibles aux termes de la troisième modification de la convention de résiliation d'EMD Serono conclu le 29 mai 2018 (la convention renégociée). (voir la note 6 des états financiers intermédiaires).

La convention renégociée conclue avec EMD Serono a permis à Theratechnologies de réaliser des économies grâce à la réduction des paiements futurs et aussi d'éliminer un paiement de redevances qui avait auparavant une incidence sur les flux de trésorerie d'exploitation de la Société.

En conséquence des transactions susmentionnées, au 31 août 2018, **les espèces, quasi-espèces et obligations** totalisaient 66 490 000 \$, en comparaison de 32 929 000 \$ au 30 novembre 2017.

### Mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette et du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (le « BAIIA ajusté »)

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net (de la perte nette). Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. La réglementation en valeurs mobilières exige que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net ou à la perte nette les produits financiers et les charges financières, les amortissements et l'impôt. Nous excluons aussi de notre calcul du BAIIA ajusté l'incidence de certaines transactions non monétaires, telles que la rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions et la dépréciation des stocks (ou les reprises connexes). Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondée sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

### BAIIA ajusté

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois clos les	
	31 août		31 août	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	367	(2 882	) (4 720	) (14 234
Ajouter (déduire) :				
Amortissements	2 245	492	3 263	1 512
Charges financières	1 631	80	2 194	6 977
Produits financiers	(229	) (95	) (429	) (244
Recouvrement d'impôts	(1 662	) –	(1 662	) –
Rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions	239	204	872	821
Dépréciation des stocks	144	155	142	108
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 735</b>	<b>(2 046</b>	<b>) (340</b>	<b>) (5 060</b>

### Détails sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu aujourd'hui à compter de 8 h 30 (HE) pour discuter des résultats. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible par webdiffusion au <http://www.gowebcasting.com/9644>. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible le jour même, à compter de 11 h 30 (HE) jusqu'au 18 octobre 2018, au 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou au 1-416-621-4642 (international) en saisissant le code d'accès 7764859.

## À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX : TH) est une société pharmaceutique spécialisée répondant à des besoins médicaux en offrant des thérapies spécialisées pour des personnes atteintes de conditions médicales orphelines, y compris les personnes infectées par le VIH. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au [www.theratech.com](http://www.theratech.com) et sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés portant sur les ventes de Trogarzo<sup>MC</sup> et leur incidence sur nos résultats d'exploitation, l'approbation et la commercialisation de Trogarzo<sup>MC</sup> en Europe et l'approbation par la FDA de la nouvelle formulation d' *EGRIFTA*<sup>MD</sup>.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment celles voulant que les ventes de Trogarzo<sup>MC</sup> et d' *EGRIFTA*<sup>MD</sup> continueront d'augmenter, que Trogarzo<sup>MC</sup> sera approuvé aux fins de commercialisation en Europe et que la nouvelle formulation d' *EGRIFTA*<sup>MD</sup> sera approuvée par la FDA.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, le risque que les ventes de Trogarzo<sup>MC</sup> et *EGRIFTA*<sup>MD</sup> n'augmentent pas ou ne demeurent pas stables, que Trogarzo<sup>MC</sup> ne soit pas approuvé en Europe et que, s'il est approuvé, que nous n'ayons pas l'infrastructure en place pour le lancer rapidement sur ce territoire, et que la nouvelle formulation d' *EGRIFTA*<sup>MD</sup> ne soit pas approuvée par la FDA.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 6 février 2018 pour connaître les autres risques liés à nos activités et à Theratechnologies. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Personne-ressource pour les médias :

Denis Boucher

Vice-président, Communications et Affaires corporatives

514-336-7800